

Spécimen B.3.5 : Certificat de mise en état (formule 47B)

Numéro de dossier **1301-0000**

COUR DU BANC DU ROI DU NOUVEAU-BRUNSWICK
DIVISION DE LA FAMILLE
CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE DE **Frédéricton**

ENTRE : ¹⁴

Marie Cormier

PARTIE REQUÉRANTE

- et -

Robert Cormier

PARTIE INTIMÉE

CERTIFICAT DE MISE EN ÉTAT (procédure par voie d'audition) (FORMULE 47B)

JE SOUSSIGNÉE, **Marie Cormier**, atteste que les plaidoiries sont closes et que je suis maintenant prête pour l'audience.¹⁵

Ayant consulté la partie intimée, j'informe la cour de ce qui suit :

- a) nous reconnaissons que toutes les formalités préalables à l'audience sont terminées;
- b) if leave is given to proceed by way of affidavit evidence, no Court time is required.

FAIT à **Frédéricton**, Nouveau-Brunswick, le _____ 20_____.

Marie Cormier

Marie Cormier, partie requérante

¹⁴ Si vous présentez une requête conjointe en divorce, les deux époux sont parties requérantes. Chaque fois que l'expression « partie intimée » figure dans un spécimen, la remplacer par « partie requérante ».

Si vous présentez une requête conjointe en divorce, indiquez ce qui suit :

¹⁵ "Nous soussignés, _____ et _____, parties requérantes, attestons que les plaidoiries sont closes et que nous sommes désormais prêts pour l'audience. Nous informons la cour de ce qui suit : « ... »

Les parties requérantes doivent toutes deux signer le certificat de mise en état.